

ÉDITO

Madame, Monsieur,



Même si la parution de cet Écho n'arrive qu'en fin de mois de juin, à la veille de la longue période estivale, je voudrais cependant revenir sur le vote de notre budget et sur le contexte dans lequel il s'est élaboré.

Ce budget 2019 est marqué par des montants sans précédent tant au niveau du fonctionnement (2,2 M d'€) qu'à celui de l'investissement (1,6 millions d'€).

En matière de fonctionnement, nos dépenses budgétaires, qu'elles soient de charges générales, de charges de personnel ou de gestion courante, sont, d'une manière générale, très en dessous de la strate de référence. Nos efforts pour maîtriser les coûts dans tous les domaines (économies d'énergie, solutions alternatives en matière de gestion de l'eau...) portent leurs fruits.

Sur le plan de l'investissement, cette année 2019 verra aussi l'élaboration et la finalisation de gros chantiers dont les principaux sont : la restauration totale de l'école élémentaire, les travaux de voirie liés aux inondations 2015, la mise en place d'un cheminement doux, aménagement sécuritaire sur le CD 316, traversée de Saint Julien, Chemin des Pras et les Gayettes.

Ainsi, jusqu'à la fin de ce mandat, avec constance et détermination durant ces 6 années, nous aurons exploité au maximum toutes nos possibilités financières en faisant appel, sur chaque projet, à un cofinancement maximal (80% de subventions par exemple sur le projet de réhabilitation de l'école Pierre PERRET) ce qui est remarquable par ces temps de disette.

Pour autant, nous ne devons cependant pas oublier le contexte national dans lequel ce budget s'est construit. En effet, nous sommes amenés à répondre aux règles imposées par l'Etat : hier, sur la baisse des recettes DGF (- 50.000 € pour notre commune de 2014 à 2018), aujourd'hui sur les économies contraintes requises pour la période 2018-2022.

Ces règles drastiques remettent en cause le principe

Saint Julien les Rosiers
11 h 30 : Méchoui
Apporter assiettes
et couverts
inscriptions en mairie jusqu'au 5 juillet
19 h
Bal populaire
avec DJ «Hot 7»
Restauration rapide
et buvette
Feux d'artifices à 23 h



Samedi 13 Juillet

Depuis plus de 10 ans maintenant, les Julirosiens sont conviés à un repas champêtre. Cette année nous vous donnons rendez-vous le **SAMEDI 13 JUILLET**

avec, au menu, le traditionnel méchoui, l'après-midi, le concours de boules et, en soirée, le bal et les feux d'artifice !

de décentralisation et la libre administration des finances publiques locales. Rappelons par exemple que nous ne savons pas encore comment sera compensée la taxe d'habitation. Sera-t-elle dynamique (avec la taxe sur le foncier bâti par exemple) ou peu évolutive (avec le choix des dotations qui n'offre aucune garantie de progression) ?... Même si les collectivités doivent prendre part à l'effort national, elles ne sont pas là pour suppléer les responsabilités de l'État en matière des règles du jeu fiscal.

Rappelons aussi que les collectivités locales sont les principaux investisseurs des entreprises privées (70%) celles qui créent de l'emploi et qui permettent à de nombreuses familles de vivre du fruit de leur travail.

Cependant depuis de nombreuses années, la commune de Saint Julien Les Rosiers mène une politique rigoureuse de gestion financière, une rationalisation de nos choix, nous permettant de préserver les investissements au service de notre environnement, du fonctionnement de nos écoles, de l'amélioration de notre patrimoine, de la préparation de l'avenir avec des projets nécessaires et vitaux comme la création du « cœur de village » :

- logements sociaux pour toutes générations,
- maison pour le troisième âge dite « maison en partage »,
- maison en accession à la propriété,
- surface commerciale pour petites communes,
- maison de santé.

Aujourd'hui encore, à travers la présentation du budget, c'est toute notre volonté de mettre en œuvre, des politiques publiques utiles aux Juliroisiens, respectueuses de toutes les générations, attentives aux souffrances exprimées et désireuses de combler les manques et les besoins.

Mesdames, Messieurs, chers Juliroisiens, en ce moment particulier de l'année où il fait bon faire une pause, je vous souhaite un excellent été 2019, et peut-être au plaisir de se rencontrer à travers notre intense vie associative ou sous les ombrages du Carabiol, au bord de sa piscine ou attablé à sa guinguette.

Avec tout mon dévouement et ma sincère Amitié.

Serge Bord,
Maire

Budget 2019

Préambule. L'année budgétaire 2018, tout comme celle de 2017, a connu de nombreux changements.

En effet, les compétences culture et financement de l'Aide sociale, jusqu'alors prises en compte par l'Agglo, ont été restituées en 2018 à la commune. En 2019, l'Agglo a pris la compétence assainissement...

Tout cela se traduit par des flux financiers, des modifications de mises à disposition de personnel, des nouvelles conventions... qui ne facilitent pas la lecture du budget communal et communautaire.

2020 marquera une étape supplémentaire dans le transfert des compétences, puisque celle de l'eau sera exercée par l'Agglo à partir du 1^{er} janvier 2020.

Le budget 2019 est encore une fois de plus un budget de transition, caractérisé par le bon niveau du volume des investissements et une situation financière saine avec un niveau d'endettement très raisonnable.

■ Évolution des taxes locales

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales qui se répartissent comme suit :

	Taux de la commune	Moyenne régionale
• Taxe d'Habitation	11,25 %	13,20 %
• Taxe Foncière	9,95 %	19,84 %
• Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,55 %	78,89 %

Précisons que ces taxes se situent dans une moyenne basse par rapport aux communes du département ayant la même strate.

Le total cumulé des trois taxes s'élève à 784.864 €.

■ Évolution de la dotation globale de fonctionnement

• En 2014 :	359.860 €	
• En 2015 :	340.992 €	(- 18.688 €)
• En 2016 :	322.971 €	(- 18.022 €)
• En 2017 :	313.256 €	(- 9.714 €)
• En 2018 :	314.800 €	(+ 1.619 €)
• En 2019 :	309.800 €	(- 5.000 €)

De 2014 à 2019, nous avons perdu plus de 50.000 € sur cette dotation importante de l'État qui a décidé en 2017, de « geler » ce dispositif néfaste pour les collectivités.

SOMMAIRE

Fête du 13 Juillet	p. 1	Vie communale culturelle	p. 21
Édito	p. 1-2	Les délibés	p. 22-23
Budget 2019	p. 2-3	Rencontre du Père Évêque	
Travaux - Obligation de débroussaillage		Solidarité Sénégal	p. 23
PLU	p. 4-7	Le Kiosque	
Dossier Cœur de village	p. 8-9	La Cabane des Cévennes	p. 24
Vie communale	p. 10-19	Pubs entreprises	p. 24
Vie communale sportive	p. 20		

DÉPENSES RÉELLES FONCTIONNEMENT EN €

	CA 2018	BP 2019
• Charges à caractère général	398 820.38	388.017
• Frais de personnels + mise à disposition	1 017 706.27	1 050 997
• Autres charges de gestion courante	126 528.00	118 798
• Charges financières	44 420.41	49 000
• Amortissement et opérations comptables	63 921.16	6 036
• Attribution de compensation - Agglomération		155 880
• Reversement d'une partie du résultat assainissement		47 614
Total de l'exercice	1 651 396.22	1 816 322

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN €

	CA 2018	BP 2019
• Emprunt et dettes assimilées	205 184.75	206.000
• Frais d'études	61 012.80	60.000
• Achat de matériel et terrain + Imprévus ...	53 192.14	119.822
• Travaux + imprévus	506 521.32	952.016
• Travaux en régie	65 281.89	161.610
• Avance pour budget lotissement	110 900.00	50.000
TOTAL DE L'EXERCICE	1 002 092.9	1 549.448
• Reversement résultat assainissement Alès Agglomérations		58 473
• Déficit Reporté N-1 de la section investissement	246 672.26	73.890
TOTAL AVEC REPORT	1 248 765.16	1 681 811

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN €

	CA 2018	BP 2019
• Produit de gestion, Remboursement. Salaires maladie	31 222.93	13.700
• Mise à disposition, redevances	101 084.67	311.000
• Impôts et taxes	1 056 985.07	979.896
• Dotation, Subventions	576 987.00	595.044
• Autres produits de gestion courante	42.651.43	50.000
• Reprise résultat assainissement fonctionnement		82 614.00
• Travaux en régie	65 281.89	161.610
• Produits exceptionnels et produits financiers	59 687.99	2.000
Total de l'exercice	1 933 900.98	2 195 864

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN €

	CA 2018	BP 2019
• FCTVA	62 451.89	108.000
• Taxe Aménagement	55 894.04	44.778
• Subventions	270 165.13	477.292
• Emprunt	300 000.00	273.186
• Opérations Budgétaires et divers	63 571.16	6.036
• Autofinancement venant de la section de fonctionnement		379.542
• Vente terrain et opération comptable		52.000
TOTAL DE L'EXERCICE	752 082.22	1 340.834
• Reprise résultat investissement - assainissement		58 473
• Excédent de Fonctionnement	422 793.23	282 504
TOTAL avec report et affectation résultat	1 174 875.45	1 681 811

N.B. : Compte Administratif (CA) indique les sommes que nous avons réellement perçues ou dépensées pour l'année N-1.

Budget Primitif (BP) indique les sommes prévisionnelles qui seront corrigées par le CA de l'année budgétaire en cours.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2019

• Rénovation école primaire	501.181 €
• Cheminement Piéton village	250.000 €
• Travaux inondation	147.000 €
• Terrain Agonèdes	50.000 €
• Achat d'une mini pelle	30 000 €
• Plan local urbanisme et plan communal de sauvegarde	20 000 €
• Schéma des eaux pluviales	40 000 €
• Outillage services techniques	10 000 €
• Informatique et matériel de bureaux	6 000 €
• Chaudière foyer des jeunes	3 800 €
• Avance sur le budget annexe lotissement	50 000 €
• Divers matériels	10 000 €
TOTAL	1 117 981 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

• FCTVA (récupération TVA sur dépenses 2018)	108.000 €
• Excédent de fonctionnement 2018	282.504 €
• Autofinancement prévisionnel 2019	379.542 €
• Emprunt	273.186 €

SUBVENTIONS 2019 : 477.292 €

Réparties comme suit :

• DETR (État) école élémentaire	151 880 €
• Fonds de concours Alès Agglomération	114.545 €
• Département (inondations + école élémentaire)	96 701 €
• Région (Inondations + école élémentaire)	57 010 €
• Etat (Inondations)	31 811 €
• Europe (Feader jardins familiaux)	

À noter que les subventions que nous avons obtenues nous permettent de financer certains projets à hauteur de 80%, ce qui est tout à fait satisfaisant.

La subvention Feader obtenue par l'Europe pour la mise en place des Jardins familiaux tarde à être perçue car les délais imposés par l'Europe sont vraiment trop longs et mettent en difficultés notre trésorerie.

Un point sur les travaux

Après de nombreux déboires administratifs nous avons eu enfin les autorisations indispensables du préfet du Gard dans le cadre de la Loi sur l'eau pour réaliser un enrochement dans le ruisseau derrière la salle polyvalente Biscarat.



Enrochement
jeu de boules



Enrochement
derrière salle Biscarat

Cet enrochement a pour but de protéger la berge de la montée des eaux et d'éviter son érosion. Fragilisée en 2014 et 2015, cette intervention est indispensable pour notre salle et pour le local de la boule de l'amitié qui sont à proximité de ce cours d'eau. **Pour rappel, cette réalisation concerne un peu moins de 60 ml de linéaire, elle fait partie des derniers travaux à réaliser suite aux inondations de 2014 et 2015 et représente un investissement de 35 000 HT €.**

Une fois ces travaux terminés, la voirie interne qui mène au portail des écoles et à la salle polyvalente sera entièrement reprise depuis la route. Ces travaux sont, nous le savons, très attendus en particulier les jours de pluie où de nombreuses flaques se forment sur le chemin devant les écoles. Les déboires administratifs évoqués en début d'article nous ont obligé à décaler plusieurs fois ces travaux pourtant prioritaires mais il n'était pas possible de faire des enrobés neufs en sachant qu'une pelle à chenille devait circuler sur la zone pour réaliser les enrochements dans le ruisseau. Merci pour votre patience !

Les travaux d'assainissement des eaux usées du chemin de Lariasse et du chemin des Gayettes sont désormais terminés. Nous remercions les riverains pour leur patience pendant les travaux.

L'ensemble de la voirie a été repris gommant ainsi les trous et cicatrices laissés par les travaux et les années (les plateaux ralentisseurs existant vont être repris définitivement en pavés)...

Revers de la médaille, la vitesse de circulation des usagers qui était déjà élevée semble avoir encore augmentée, nous obligeant à prendre des dispositions en urgence pour essayer de ralentir les vitesses de passage des véhicules.

Il a donc été réalisé de façon provisoire des chicanes sur deux emplacements.

La réalisation d'un aménagement définitif comprenant deux chicanes mais également un trottoir sont à l'étude depuis la limite communale jusqu'au premier virage, soit la ligne droite très large en entrée de commune.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette réalisation voit rapidement le jour.

Renforcement chaussée et fossé,
chemin des Gayettes



Dans le même registre concernant la sécurité routière, nous avons récemment réalisé de nombreuses réfections de voirie. Ainsi, dans le cadre de la réfection du chemin de la Roque, nous avons mis en place 4 ralentisseurs.

Le chemin du serre de Courlas a été repris et deux chicanes vont être mises en place. Enfin, le chemin des Ayres devrait prochainement être l'objet d'une réalisation permettant là encore une réduction des vitesses de circulation.

Nous entendons les nombreuses demandes à ce sujet sur l'ensemble de la commune et essayons d'y répondre en toute objectivité tout en sachant que toute les demandes ne pourront donner lieu à la réalisation d'un ralentisseur ou d'une chicane ...

La problématique est l'affaire de tous et elle reste au cœur de nos préoccupations. N'hésitez pas à contacter M. LANOE, le policier municipal si vous constatez des comportements dangereux et intolérables.

Nous soulignons ici son action de prévention et de répression quand cela s'avère nécessaire et en particulier les opérations qu'il mène couramment avec le radar que nous avons mutualisé avec les communes de St Privat des Vieux, Saint Christol les Alès, Saint Martin de Valgalgues, Saint Ambroix.

Enfin, la réalisation d'un cheminement piéton depuis le vieux village jusqu'aux écoles verra le jour d'ici la fin 2019. Cet aménagement permettra de circuler en toute sécurité sur ce secteur que ce soit à pied ou en vélo... sur le même modèle que les cheminements de l'avenue des Mimosas, il permettra également de limiter les vitesses de circulation des véhicules y compris dans la traversée du vieux village. La plan est en cours de validation auprès du conseil départemental qui est gestionnaire de la voirie sur ce tronçon. Une information détaillée sera communiquée dès réception de leur validation.

Il faut noter la réalisation de deux plateaux ralentisseurs sur le chemin des Gayettes en parallèle de ce projet.



Réfection chaussée du Mas Vidal avec pose de ralentisseurs



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT HAUTE TENSION

L'entreprise SEEB BONNEFILLE est mandatée pour intervenir sur la commune pour le compte d'ENEDIS à partir du mois de septembre prochain afin de changer quelques postes-transformateurs et de procéder à l'enfouissement des réseaux.

Ces travaux importants vont se dérouler durant toute la fin de l'année avec une partie qui devrait être entamée au mois de juillet sur le chemin des Costes, ceci afin de gêner le moins possible les Juliroisiens qui habitent le secteur.

Ces travaux concernent :

- un enfouissement de réseaux sur une longueur de 3300 mètres,
- la dépose de 2900 mètres de fils nus HTA avec 49 supports (en bois et béton) supprimés,
- sécurisation du réseau avec 5 postes passés en "coupure d'artère" et réseau souterrain moins soumis aux aléas climatiques que l'aérien, plus esthétique sur un plan visuel.

Coût de l'opération : 460 000 € à la charge d'ENEDIS

Travaux de l'école élémentaire Pierre Perret (2^e tranche)

Tout au long des vacances de Pâques, le groupe scolaire a été investi par l'équipe de menuisiers de la société VIDAL'ALU, pour terminer le **remplacement des baies** (fenêtre, portes, volets roulants...) supprimant ainsi la totalité des simples vitrages, ce qui apportera aux locaux isolation thermique et phonique.



Isolation par l'extérieur, côté Est

Cette période de vacances scolaires a permis la **reprise du mur en pierre** soutenant la descente dans la cour grâce à la diligence de l'association d'insertion FAIRE qui est intervenue aussi pour agrandir l'ouverture située sous le préau au fond du groupe scolaire afin de créer une sortie de sécurité plus importante.



Reprise du mur soutenant le chemin d'accès



Les employés de la collectivité ont repris l'**enfouissement de la conduite de gaz** en collaboration avec le plombier, CALABRO Mickael pour rendre possible, dans la foulée, la création par l'entreprise BRUNEL FONTANE **des plots béton destinés à recevoir les mâts qui supporteront le nouveau préau.**

A la fin de ces deux semaines de travaux, l'entreprise JOUVERT a finalisé le **goudronnage de la cour**, permettant ainsi une reprise des activités scolaires le lundi matin suivant.



Toilettes école maternelle AVANT Toilettes école maternelle APRÈS

Nous respecterons le planning mis en place par notre architecte, M. Jérôme BREMANT, très vigilant sur le bon déroulement de ce chantier qui reprendra fin juin pour s'installer sur une période plus longue des 2 mois d'été juillet et août.

Obligation légale de débroussaillage

Le feu de forêt représente le second des risques naturels dans le département du Gard et une préoccupation constante en zone méditerranéenne. Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes



Outre les dommages matériels et humains à déplorer lors de certains incendies de forêts, la non-conformité des obligations légales de débroussaillage augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de lutte contre les feux de forêt. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés dans les massifs forestiers, landes et garrigues, et à

moins de 200m de ceux-ci, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé :

1) Les abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines), les voies privées d'accès doivent être dégagées de toute végétation sur 5 m à l'aplomb de la voie afin d'obtenir un gabarit de 5 m.

2) La totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur.

PLU

Réunion publique de présentation du projet de PLU, mardi 2 juillet à 18h30, avant délibération du conseil municipal validant le projet.

Après la rencontre des personnes publiques associées le 27 juin (service de l'État, Conseil Départemental,...) pour recueillir leur avis sur le projet de PLU, une réunion de présentation à la population du projet de PLU aura lieu le mardi 2 juillet à 18h30 à la salle polyvalente Biscarat.

Nous vous attendons nombreux pour échanger sur ce document de planification urbaine et paysagère de la commune qui configure le St Julien les Rosiers de demain.

Ainsi après 4 ans, depuis la décision de lancer l'élaboration du PLU, la commune va délibérer le 4 juillet prochain pour valider son projet de PLU qui sera mis en enquête publique à l'automne 2019.

En complément du PLU et en lien étroit, deux autres dossiers seront aussi mis à l'enquête publique.

■ Il s'agit premièrement du zonage d'assainissement qui définit les zones en assainissement collectif et celle en autonome, cette distinction détermine les conditions de constructions et de raccordement au réseau des eaux usées ou non, suivant la localisation des terrains.

■ Pour le second dossier, il s'agit du zonage pluvial qui définit les contraintes de construction liées au risque de ruissellement sur la commune. Ce dernier zonage nous a permis de positionner des emplacements réservés sur le PLU afin d'améliorer les évacuations des eaux de ruissellement et leur acheminement dans des bassins de rétention.

À l'issue de l'enquête et après que le commissaire enquêteur nous ait remis son rapport, le conseil municipal pourra approuver définitivement le Plan Local d'Urbanisme de la commune (vraisemblablement en décembre 2019) et les différents zonages réglementaires (assainissement et pluvial)

Le document sera applicable une fois les procédures de publicité et de mise en ligne sur le site « Géoportail » effectuées (prévu en janvier-février 2020).

Pour rappel les pièces du dossier du PLU et autres documents de travail, sont à la disposition de la population sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

Cœur de village : projet phare du mandat

Projet phare de notre mandature, aboutissement d'un travail de longue haleine des mandats précédents (achat de terrain au fur et à mesure des opportunités), le projet Cœur de village, qui intègre comme pièce maîtresse le complexe Nelson Mandela, est en train de franchir une étape importante et rentre en phase active de réalisation.

Après un temps de gestation important et beaucoup de dossiers administratifs, le ciel s'éclaircit enfin et l'aménagement prend forme.

Plan de masse du projet
Coeur de village



Maquettes Espace commercial, de santé et logements sociaux, façade Sud

La SEGARD (Société d'Économie Mixte du département du Gard) est missionnée pour porter le projet de bâtiment faisant le lien avec le parking de l'espace Nelson Mandela, bâtiment qui accueillera du logement mais aussi du commerce en rez-de-chaussée et un espace réservé pour une maison médicale. Les personnels de santé du réseau communal existant rencontrés à plusieurs reprises, seront bien sûr prioritaires, le lien se faisant par le projet santé de territoire que nous portons en commun avec Saint Martin de Valgugues.

Pour la partie commerce, les commerçants de la commune ont été conviés à une réunion spécifique de présentation, ils restent également prioritaires.

Notre volonté reste de créer de nouveaux services ou de relocaliser du commerce existant sans mettre en place de concurrents sur des créneaux existants sur la commune.

À noter, qu'à l'étage il est prévu des logements sociaux.



Ci-contre la maquette des 24 logements sociaux dont la réalisation sera confiée au bailleur social Logis cévenols.

Dépôt de permis de construire, en principe, durant le dernier trimestre 2019 ou début 2020.

La maison en partage est à l'étude par ce même bailleur social et un permis pour les 12 logements et les salles de vie devrait rapidement être déposé.

Pour ce projet aussi, nous donnons la priorité aux Julirosiens qui sont éligibles à ce dispositif et qui souhaitent rester sur la commune.

Maison en partage : côté Ouest



Maison en partage : côté Est



Enfin, un appel à projet pour un lotissement de maisons à coût maîtrisé sera lancé afin que 10 habitations environ puissent être mises à la vente à un tarif le plus juste à des personnes voulant accéder à la propriété.

Ce point fera l'objet d'une communication spécifique avant la fin de l'année.

Pour que tout cela se réalise, les travaux de construction des infrastructures (réseaux, voirie, bassins de rétention...) vont être lancés au second semestre 2019. L'obtention du permis d'aménager, vous l'aurez compris, conditionne le tout !

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Résultats et commentaires

Les élections européennes de mai 2019 ont connu sur notre commune, un taux de participation plus important que celui de 2014 (52% contre 48%). Cette tendance est valable dans l'ensemble pour toute la France.

Sur la nature du vote en lui-même, nous assistons à un tassement très net des partis traditionnels avec un effondrement (non prévu à ce niveau) de la droite républicaine, une stagnation (en fourchette haute) du Front National, la résistance du parti du gouvernement, la dispersion des voix de gauche et une nette progression du parti écologiste qui traduit l'inquiétude grandissante des électeurs pour le réchauffement climatique et

ses conséquences. Tous ces éléments se retrouvent dans le vote local comme dans celui des communes environnantes, dont les résultats sont quasiment similaires aux nôtres.

En matière de démocratie participative, nous en arrivons à une limite, tant au niveau du nombre de listes (35 dont une invalidée) qu'au niveau de leur lisibilité (seulement 18 représentées ayant eu un bulletin disponible le jour du scrutin et 35 panneaux à l'affichage souvent vides d'affiches).

IDENTITÉ

Un nouveau logo pour notre commune



L'information vous avait été donnée lors de la parution de notre dernier Écho, le nouveau logo va remplacer l'ancien à compter du 1^{er} Juillet prochain.

Il apparaît déjà en première page aux côtés de l'ancien pour représenter et symboliser désormais notre village pour les années à venir. Bon vent à ce logo qui symbolise aussi l'union entre Saint Julien et les Rosiers en une seule entité de village.

en bref

■ Merci Claire !

Appelée en décembre 2016 pour suppléer aux absences successives pour cause de maladie, de plusieurs agents, Claire DEVISE a mis un point d'honneur à donner du service public de l'accueil en mairie, une image souriante, bienveillante et très professionnelle.

Elle s'est tout de suite bien adaptée aux différentes missions, souvent polyvalentes, entre la fonction d'accueil de Julirosiens et celle de la saisie du courrier du maire et de ses conseillers, sans compter la préparation des Échos municipaux et tous les rendez-vous qui ponctuent l'année en matière de vie associative et de projets communaux. Très perfectionniste dans son travail, aimant évoluer dans un esprit d'équipe et de solidarité, Claire a fait l'unanimité par sa gentillesse et sa disponibilité. Au moment où nous retrouvons avec beaucoup de plaisir nos deux agents dédiés : **Agnès et Fatiha au secrétariat et à l'accueil**, nous souhaitons à Claire une bonne retraite (elle devrait pouvoir en bénéficier dans les semaines qui viennent) et de pouvoir aller plus souvent dans sa Lozère préférée, entourée de ses petits enfants et de toute sa famille qu'elle aura plus le temps de choyer et chouchouter.

■ Conseil Municipal : deux départs

La décision a été actée au Conseil Municipal du 28 mai dernier : Dominique Grandgirard, adjointe au personnel et déléguée aux armées, Marie-Claire Quenet, conseillère municipale, déléguée à la culture, ont officiellement démissionné de leurs fonctions pour convenances personnelles.

Nous regrettons ces deux départs de deux personnalités attachantes, compétentes et pleinement engagées dans leur délégation après 11 années de compagnonnage au travers de fonctions électives certes très passionnantes mais aussi, parfois, soumises à des « choix cornéliens » (le dernier en date sur la mise en place de la vidéo-protection) sur lesquels, à un moment ou à un autre, dans un sens comme dans l'autre, il faut bien trancher... Nous leur redisons toute notre amitié et notre reconnaissance pour le travail accompli.

À noter - Les compétences ont été reprises par M. le Maire pour le Personnel et M. Martin Bernard pour la Culture. Les indemnités des élus démissionnaires ne sont pas attribuées aux élus qui reprennent les compétences mais sont reversées au budget général pour les besoins de la commune.

Commémoration du 8 Mai

Une centaine de courageux a répondu présent à cette commémoration en ce mercredi 8 Mai 2019 où la pluie s'était invitée avec obstination durant toute la cérémonie.



C'est désormais un rituel bien rôdé que celui de se rendre d'abord à la place de la Paix pour y déposer une gerbe et ensuite au Monument aux Morts pour le déroulement de la cérémonie.

Les Juliroisiens répondent en nombre à cette invitation par tous les temps et en toutes circonstances. Ainsi, le devoir de mémoire que nous devons à nos aînés est respecté et renouvelé avec toujours la même solennité dans la démarche générationnelle de tout un village rassemblé.

Un grand merci à :

- l'association des Anciens Combattants, prisonniers, déportés et victimes de guerre, à son président André Perchat,
- aux porte-drapeaux toujours très présents,
- aux associations de la commune venues nombreuses,
- aux élus et aux corps constitués,
- ainsi qu'à tous les Juliroisens, acteurs sous la pluie, de cette cérémonie.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Bon à savoir

- Dans le cadre de la **restauration du bâti ancien**, Alès agglomération peut octroyer une aide. Se renseigner auprès de l'espace info énergie situé au quartier de Rochebelle (PAB).
- Par ailleurs, en ce qui concerne la **mise en place de panneaux photovoltaïques et chauffe eau solaire**, Alès agglomérations peut octroyer une aide de 200€.
- Cette subvention s'élève à 500€ pour l'**acquisition d'un véhicule électrique neuf**.

Pour tous renseignements allez sur le site : alès.fr

Il est nécessaire de préciser que cette aide sera versée une fois les travaux ou achat effectués et qu'elle est octroyée sans condition de ressources.

Enfin, un peu de patience sera requise après la présentation du dossier pour recevoir la subvention eu égard au nombre de dossiers traités.

INCIVILITÉ : VOL DE LA TRIBUNE MUNICIPALE Où est-elle passée ?

Où est-elle passée ? Où est passée la tribune ? Elle était là hier ! C'est la question que s'est posé le président du VSGA, Marc Benoit et les élus de la commune à 8h du matin, le lundi de Pâques en mettant en place les derniers préparatifs avant la course cycliste.



La scène avait été installée en avance le vendredi par les employés communaux, comme on le fait d'habitude. Elle était là encore entre les deux arbres, sur la ligne d'arrivée, le dimanche soir à minuit.

On a dû se rendre à l'évidence : des gens mal intentionnés (pour être poli et gentil) l'ont volée. Au pied lever et dans l'urgence il a fallu trouver une solution de rechange afin que les commissaires de course puissent exécuter correctement leurs tâches et juger les arrivées.

L'estrade était constituée des éléments de la scène que tout le monde utilise pour les animations dans la commune, la fête des écoles avec l'APE, les concerts, la musique, le théâtre avec le Kiosque, OMC, l'ASCL, etc. Cette partie faisait 2,40 sur 3,60m avec l'escalier d'accès.

Ces éléments disparus, impossible d'utiliser le reste de la scène. De plus le fabricant ne vend pas les éléments séparés et il a changé son mode de fabrication.

Résultat : on a été obligé d'acheter une nouvelle scène pour un total de 3500€ aux frais de la commune.

Au-delà du vol et de l'argent dépensée, la situation interroge : pourra-t-on continuer à préparer à l'avance du matériel pour nos organisations ? Devra-t-on mettre du personnel pour surveiller les biens installés ?

Réunions de quartiers

Retour sur les réunions des 15 et 22 mars 2019 à la salle Biscarat et au foyer Arbousse.

Vous étiez environ 60 à vous être déplacés pour venir assister à la présentation en images du projet de rénovation de l'école élémentaire, du cheminement doux du CD316 et du projet de cœur de village.

Ce fut également l'occasion d'échanger sur vos interrogations et remarques ou suggestions portant sur :

- **les parkings** prévus pour le cœur de village,
- **la vérification des sous-sols** par rapport au risque minier,
- **la question de l'attribution des logements sociaux,**
- **les compteurs LINKY** : l'occasion pour le maire de rappeler la procédure engagée et le refus de la poursuivre pour éviter d'engager des frais lourds pour la commune,
- **le PPRI** (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) qui fixe les zones inondables, interdites à la construction,
- **la vidéo-surveillance** avec des questions sur la méthode,

la programmation et le lieu d'implantation des caméras : à déterminer selon l'étude et leur coût,

- **le tri sélectif** avec un souhait partagé d'améliorer le service de ramassage (compétence Agglo),
- **le coût de l'eau** amené à croître dans les années à venir,
- **le rond-point de l'entrée Nord** : Monsieur Poudevigne rappelle le cadre de compétence du fait de la localisation hors agglomération ainsi que les diverses discussions engagées avec le Conseil Départemental sur la faisabilité technique et financière de cette opération dont le coût est estimé à 650 000€,
- **la sécurité routière** avec les dispositifs mis en place et à venir : ralentisseurs, chicanes, utilisation mutualisée avec d'autres communes voisines du radar mobile,
- **le défaut d'accès ADSL** pour 60 logements à Lariasse,
- **les travaux réalisés**, notamment à Lariasse.

Et pour toutes les autres remarques et suggestions, la Mairie reste à votre écoute pour vous renseigner dans la limite de ses champs de compétences ou relayer vos suggestions lorsqu'elles concernent les compétences partagées ou pleines d'Alès Agglomération.

SOLIDARITÉ

Des nouvelles de la Famille Al Youssef

Cette famille syrienne, réfugiée en Turquie avant d'arriver en France, est accueillie sur notre commune durant le mois de juillet 2016.

Autour d'elle, se mobilise un groupe de Julirosiens prêt à aider à leur intégration dans la reconquête de leur équilibre personnel et dans l'opportunité qui leur était offerte de refaire des choix d'avenir.

Depuis trois ans, cette belle mobilisation autour de la famille ainsi que les efforts de celle-ci pour s'adapter à la culture française, se sont traduits par l'épanouissement des enfants et dans la reprise d'une scolarité régulière.

Aujourd'hui, la famille s'est agrandie et continuer à vivre dans le logement social municipal n'était plus adapté...

Aussi, en accord avec la famille, l'aide des Logis Cévenols et celle précieuse du Centre Médico-Social, ils ont obtenu après nombreuses démarches un logement plus conforme à l'évolution familiale.

Situé sur la commune de Saint Martin de Valgagues et disposant de trois chambres, il permettra à chacun d'avoir un espace bien

à soi. Les membres du comité ne seront jamais très loin pour une aide éventuelle, un conseil...

Mais ce déménagement est aussi le signal, pour la famille Al Youssef, d'un palier de plus sur la voie de leur autonomie et de leur intégration dans notre société.

Nous leur souhaitons bonne chance sur la route de leur vie et leur renouvelons l'assurance de notre amitié fraternelle.

Départ de la famille Al Youssef Besma, Djihad et leurs enfants : un petit mot de Rose Martin au nom du Comité de soutien

Je me revois, il y a presque trois ans, à l'aéroport de Montpellier, venant vous accueillir avec Denyse, Sabrina, Serge, Bernard.

J'ai vu deux adultes, un peu perdus, et deux enfants, Mohamed et Fatou, avec un regard éteint, ce regard m'a beaucoup émue et attristée.

Le comité d'accueil vous a aménagé un petit nid douillet au cœur du village puis le temps est passé avec beaucoup de visites chez vous, beaucoup de temps au téléphone avec le traducteur sur le portable Français Arabe. Puis, Djihad tu as eu ton permis de voiture accepté en France (moment de joie partagé), puis l'arrivée de Jod avec quelques soucis, des rendez-vous répétés à l'hôpital. Puis la vie a changé : sous peu un 4^{ème} enfant (un garçon) voilà que l'appartement est trop petit.

Par l'intermédiaire de Serge et Bernard vous avez eu un logement à Saint Martin de Valgagues. C'est à côté de chez nous, je ne vous laisserai pas, je continuerai à venir chez vous, je serai là pour les papiers. Basma, je viendrai vous rendre visite, manger les gâteaux syriens que tu fais si bien.

Je vous aime tous les cinq très forts. Je souhaite de tout cœur Djihad que tu trouves du travail, Mohamed et Fatou on sera là pour les devoirs avec le soutien scolaire que je remercie beaucoup pour leur dé-



vouement et leur engagement ainsi que les enseignants qui ont participé à la réussite scolaire de Mohamed et Fatou.

Je remercie Sabrina et Fatmé pour les traductions et de m'avoir aidée souvent, par téléphone, Sonia, Romain, Denise, Michel pour les trajets école.

Sur ses paroles, j'arrête mon petit mot et au nom de toutes les personnes du Comité, les voisins, l'assistante sociale, M^{me} Bouras, la Clède et Anne, le soutien scolaire et tous

ce qui vous aiment, vous ont aidé et vous aident encore.

De grosses bises et beaucoup de bonheur à vous cinq et bientôt six dans votre nouveau logement, une pensée pour toutes les familles syriennes qui ont été accueillies en France.

Merci beaucoup.

Rose Martin

SOLIDARITÉ

L'école Pierre Perret solidaire avec la banque alimentaire

Un des nombreux projets portés par l'école P. Perret cette année était un partenariat avec la banque alimentaire afin d'apporter un peu de soutien aux plus démunis.



Concrètement, un appel aux dons de produits alimentaires de première nécessité a été fait aux parents qui ont répondu présent en grand nombre.

Mais les enfants eux-mêmes ont été grandement impliqués avec le cross annuel de l'école, car pour chaque tour terminé par enfant durant le temps imparti, 20 centimes étaient reversés dans la cagnotte servant à

acheter d'autres produits venant compléter les dons des parents.

Et avec un peu plus de 200 enfants qui ont fait en moyenne 5 à 6 tours, c'est une bien belle somme qui a été collectée grâce à un effort de chacun.

Un grand bravo aux élèves, parents et enseignants pour ce bel exemple de solidarité

CANTINE SCOLAIRE

Une mise au point

Petit rappel en direction des parents qui oublient d'avertir le service d'accueil en mairie (04 66 86 00 59) lorsque leur enfant ne vient pas manger à la cantine alors même qu'il est inscrit...

C'est une pratique qui a tendance à prendre de l'ampleur et qui peut poser des problèmes de sécurité en cas d'absence non justifiée.

Merci de respecter ces consignes de bon sens qui soulageront les agents de cantine-garderie dans la gestion de leur effectif.

En cas de récidive avérée, il sera appliqué des pénalités.



GARDERIE

Une année de plus s'achève



La saison 2018-19 se termine en douceur à la garderie.

Toujours au menu cette année, des activités manuelles, du sport, des jeux de société... et surtout une bonne dose de bonne humeur et de complicité entre les enfants et l'équipe d'animation ; de quoi bien occuper les 45 enfants présents en moyenne sur les deux garderies du soir (30 en primaire et 15 en maternelle).



À noter cette année l'ajout de nouvelles infrastructures offrant des possibilités supplémentaires d'animation et de détente : le parc pour la garderie du midi, et la nouvelle cour de l'école maternelle le soir.

Jardins Familiaux

Pour les Grands mais aussi pour les Petits !

Nos jardins familiaux ont revêtu leurs habits de printemps.

Les jardiniers vont bon train. Les parcelles aujourd'hui toutes occupées s'emplissent des légumes en préparation de la saison d'été. Les cultivateurs s'affairent à planter

tomates, aubergines, concombres, courgettes, poivrons et autres cucurbitacées qui vont remplir les paniers de nos cuisinières. À l'automne, nous avons créé un verger regroupant une vingtaine d'espèces de fruits, ainsi qu'une grande rangée de vignes.



Depuis mai, nous avons développé aussi un partenariat avec les écoles primaire et maternelle afin de sensibiliser les enfants au jardinage.

Pour cela la médiathèque est partie prenante dans ce projet et accompagne les écoles dans une démarche constructive et pédagogique. Chantal Solignac, Marie-Claire Quenet et Audrey Baldit participent activement à l'élaboration des ateliers.

Les enseignantes sont accompagnées le

mardi et jeudi sur la parcelle dédiée aux enfants. Depuis, des légumes ont été plantés. Quelle joie de voir évoluer petits et grands qui découvrent la nature et les plaisirs du jardinage.

Un hôtel à insectes est aussi en cours d'élaboration avec des matériaux de récupé-

ration (palettes, tissus, différents bois, pots, paille etc...) en vue d'accueillir la biodiversité. Un bel épouvantail trône aussi au cabanon central. L'association a investi de ce fait en petit matériel de jardinage, plantes et graines afin que les séances soient de pleine réussite.



Hôtel à insectes



Premiers pas dans le jardinage



ZÉRO PHYTO AU CIMETIÈRE

Les travaux de préparation des allées du cimetière ont commencé et vont s'accroître prochainement.

Il faut décaisser les allées, les inter-tombes pour permettre la mise en place de zones bétonnées et de zones enherbées afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie mais aussi pour supprimer toute intervention chimique (pesticide ou autre...).

Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui va s'étaler sur une partie de l'année, faisant intervenir l'association FAIRE durant le mois de juillet.

Notre désir, notre engagement dans ce programme « Zéro phyto », nous les mènerons à bien et dans le respect de celles et ceux qui reposent en ces lieux.

Rappelons que nos méthodes de culture sont basées sur le zéro phyto sans engrais agressifs, ni pesticides. Éduquons nos enfants au Bio et aux produits naturels pour un avenir serein !

REMISE DU LIVRET CITOYEN

Une initiative couronnée de succès



L'inscription sur les listes électorales et l'obtention de la carte d'électeur sont des événements forts dans la vie d'un jeune car cela signifie aussi un changement de statut plus communément appelé la majorité civile et pénale.

20 jeunes Julierosiens avaient répondu présents à l'invitation du maire pour une rencontre conviviale, l'occasion de reprendre avec eux les droits et les devoirs du citoyen autour de la devise

de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Chacun d'eux a pu s'exprimer, parler de ses activités, de ses envies, de sa scolarité ou de sa formation...

Des suggestions ont été faites également pour plus de transports collectifs sur la commune avec, à minima, une navette le matin et une autre l'après-midi.

Des propositions intéressantes qui témoignent de l'intérêt des jeunes pour l'amélioration de leur cadre de vie.

PRÉVENTION PLAN CANICULE

Recensement des personnes isolées

La municipalité informe que dans un cadre d'information et de prévention en application de la loi du 30 juin 2014, de la mise en place par le C.C.A.S. d'un recensement des personnes isolées, handicapées et vulnérables, ainsi que les personnes qui vivent seules ou qui sont isolées géographiquement et familialement.

Ces personnes doivent se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie et exprimer clairement leur volonté d'aide en cas d'alerte climatique. À défaut, il est de la responsabilité de leurs parents ou de leur entourage d'en faire la démarche.

Pour tout renseignement ou signalement, contacter la mairie de Saint Julien les Rosiers au 04 66 86 00 59.

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, la liste des personnes recensées sera transmise en sous-préfecture et fait partie intégrante du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

LOGEMENT SOCIAL COMMUNAL

Avec le départ de la famille Al Youssef, un logement se libère Montée des Tilleuls sur le hameau de Saint Julien.



Il s'agit d'un F2 qui pourrait convenir à un jeune couple. Les personnes intéressées peuvent postuler en mairie jusqu'au 31 juillet prochain.

PROJET DE SANTÉ

Les choses se précisent !

Une rencontre le 21 mai dernier avec Marion Tarrou, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du GARD, en présence des élus de Saint Martin de Valgalgues (le Maire, Claude Cerpedes, son Adjoint, Cédric Valero) du Président de la jeune association des professionnels de santé des deux communes (Martial Montels) et de Serge Bord, Maire

de notre commune, a permis de bien expliquer l'avancée du projet, les problématiques choisies ainsi que l'organisation des soins sur les deux sites.

Le groupe ainsi constitué a pu répondre à toutes les interrogations et rassurer l'ARS sur le sérieux avec lequel le projet de santé a été élaboré.

Prochains rendez-vous en septembre pour que l'ARS-DEPARTEMENT transmette son avis à l'ARS de MONTPELLIER qui rendra son verdict en octobre prochain...

Malgré les assurances entendues pour la labellisation... On croise les doigts et on attend la bonne nouvelle !

POURQUOI UNE LABELLISATION DU PROJET EST-ELLE IMPORTANTE ?

- Cela facilitera l'installation d'un nouveau médecin au sein d'une démarche « exercice coordonné » dans la maison de santé multi-site et pluri-professionnelle.
- Cela apportera des moyens financiers, d'abord en fonctionnement pour un poste de coordinateur dans la mise en œuvre d'actions de santé publique et sur le fonctionnement en général (achat de logiciel, poste de secrétaire).
- Ensuite, cela aidera au financement (sur la partie investissement) par les principaux acteurs que sont l'État, le Département, la Région, l'Agglo.

Le radar en fonction

À l'initiative du maire, Serge Bord, la municipalité a pu acquérir un cinémomètre en commun avec 4 communes : St Martin de Valgalgues, St Ambroix, St Privat des Vieux et St Christol lez Alès.

L'idée est venue lors des réunions publiques. En effet, bon nombre de nos concitoyens se plaignent de la vitesse sur les axes importants mais surtout sur nos rues et chemins.

Saint Julien les Rosiers, comme les 4 communes précitées, a la chance d'avoir un service de police, donc un agent assermenté. Cet appareil permet de prendre une vitesse sur une distance de 500 mètres, que ce soit une moto, une auto ou un cycliste.

L'idée étant de faire prendre conscience aux usagers de la route de limiter leur vitesse dans notre village.

M. Lanoë (le policier municipal) a l'ordre de le poster régulièrement, dès lors que le planning avec les 4 autres villes le lui permet.

Il axe principalement ses contrôles sur la prévention, mais afin d'asseoir sa sécurité, il est régulièrement assisté par un élu, notamment le Maire qui est officier de police judiciaire.

Détail important, : la verbalisation peut avoir lieu, cas dont ont pu faire les frais certains automobilistes sur St Julien les Rosiers.



L'agent de police municipale prend aussi le temps d'expliquer aux gens qui le croisent, le fonctionnement de cet appareil.

Le policier peut, soit interpellé le conducteur, mais si les conditions de sécurité ne sont pas toutes acquises, verbaliser à la volée, notamment cette voiture roulant à 104 km/h au lieu des 50 autorisés.

" Ça va trop vite sur la commune ! "

Cette phrase, prononcée et entendue des dizaines de fois par les julirosiens, raisonne comme un appel en direction des élus à «faire quelque chose» pour remédier à ce triste constat.

Dernièrement, plusieurs pétitions sont venues «enrichir» cette longue liste de celles et ceux qui ont peur pour eux-mêmes et pour leurs progénitures !

De fait, le bilan est là, et sans aller chercher des responsables extérieurs, il faut bien reconnaître que la vitesse, c'est aussi et avant tout une responsabilité locale.

Alors, face à ce constat, la collectivité va renforcer ses aménagements dissuasifs.

- D'abord à l'entrée de Lariasse en disposant une chicane-trottoir,
- ensuite au Serre de Courlas par des chicanes déposées en asymétrie,
- au lotissement Les Bastides de Courlas par le même procédé,
- sur l'aménagement du CD 316, Chemin des Pras et des Gayettes,
- sur le chemin du Mas Vidal par une série de ralentisseurs (4 au total).



Voilà l'été !

Emplois Saisonniers

Notre commune a recruté six jeunes en emplois saisonniers sur la période de juin à août 2019, avec, pour chacun, un contrat de travail de 3 semaines reparti de la manière suivante :



Absents sur la photo : Noëlie Vivancos et Paul Soulerin

- 2 au service voirie/ espaces verts
- 1 au service entretien
- 2 au service cantine – garderie / entretien des locaux
- 1 à la piscine
- 1 au débroussaillage sur remplacement d'un agent en arrêt maladie.

Ce choix municipal de mettre les jeunes au centre et de préparer avec eux leur jeune majorité ne s'est jamais démenti depuis de nombreuses années. Cela nous permet aussi de rester à leur contact et d'entendre leurs remarques et leurs suggestions. Cette première expérience professionnelle pour la plupart d'entre eux leur permettra aussi de réaliser leurs projets (études, permis...).

Une bonne manière en somme de conjuguer d'une façon pertinente l'expression : « c'est du gagnant gagnant ! »



La Guinguette du BÉNÉ

B E N E comme Brice, Elena, Nino et Elio ! Les initiales des membres de la Famille Demontant, installée sur la commune depuis 2015 annoncent un Bien bel été au Carabiol !



Elena et Brice sur le pont !

Car, si vous aimez la bonne humeur, les moments de détente en famille ou entre amis autour d'un bon petit plat ou d'une pizza maison, nul doute que l'esprit guinguette va vous gagner du 1^{er} juin au 31 août. Brice et Elena ont travaillé en famille pour vous proposer une carte simple et savoureuse à base de produits locaux, dont les pélarçons de chez Valentin.

■ **Le menu complet est à 18€.** Il se compose d'une salade de Monsieur Seguin ou Méditerranée, d'un plat à choisir entre les pâtes du chef, des saucisses burger cowboy servis avec des frites maison, suivis d'une glace, d'une tarte maison ou d'une salade de fruits.

En parallèle de ce menu, d'autres plats sont proposés à la carte comme des entrecôtes, des magrets de canard, des seiches à la plancha ou des gambas au basilic !

■ **Mais ce n'est pas tout puisqu'Elena, d'origine italienne, confectionne elle-même de délicieuses pizzas avec une pâte maison aux céréales qu'elle tire à la main.** Là aussi il y en a pour tous les goûts. Parmi les 12 pizzas proposées, en voici quelques unes : la Carabiol, la Brandade, l'Océane ou la Parma et une petite dernière sucrée en guise de dessert ou de gourmandise.

■ **Les menus enfants à 7,50€ donnent accès au château gonflable, installé à proximité.**

■ **Le vendredi, place au plat unique** avec selon les semaines, une paëlla, une rouille ou un aioli !

Les promeneurs ou baigneurs pourront également venir boire un café, déguster une crêpe en journée puisque **la guinguette sera ouverte NON STOP de 9h à 23h et 23h30 le week-end.**

Brice, passionné de football, vous accueillera au bar avec une sélection de vins du cru. Il aura plaisir partager avec vous la coupe du monde féminine de la FIFA dont les matchs de l'équipe de France et certains autres seront retransmis sur écran géant, comme celui de la finale de la ligue des champions du 1^{er} juin.

La soirée d'inauguration du 9 juin vous aura sans doute conquis avec son spectacle de tournage de pâte à pizza par le champion du monde en titre. Ce n'est qu'un aperçu de l'été à la guinguette de BENE qui vous réserve plein d'autres animations comme des concours de pétanque, la fête de la musique que vous pourrez également suivre sur : **facebook @laguinguettedubene**

Pour réserver, contacter Elena au 06 50 13 78 29.

Piscine du Carabiol

La piscine du Carabiol ouvrira son bassin le dimanche 7 juillet à 14h.

Comme le veut la tradition, cette première journée sera gratuite. Cette année encore Sébastien Diaz assurera la surveillance du bassin avec tact et professionnalisme.

Il proposera également, en marge de sa mission de maître-nageur pour le compte de la collectivité, une prestation en direction des enfants qui ne savent pas nager (renseignements à prendre directement auprès de lui...)

Horaires de la piscine

Tous les jours du dimanche 7 juillet au vendredi 30 août inclus, de 14h à 19h sauf le dimanche 14 juillet et le jeudi 15 août.

T. 04 66 56 71 91



Opération Tranquillité Vacances

En résumé, l'Opération Tranquillité Vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la police municipale et/ou la gendarmerie. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances scolaires.

Concrètement, le policier municipal et les gendarmes seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes.

Si elles relèvent une entrée par effraction ou un cambriolage, les forces de l'ordre contactent alors l'occupant du logement pour lui signaler le problème au plus vite et lui permettre d'agir en conséquence : dépôt de plainte, signalement du sinistre à

l'assureur, réparation des portes, serrures et/ou fenêtres, etc.

Le cas échéant, les forces de l'ordre peuvent bien entendu interpellé un cambrioleur en flagrant délit d'effraction.

Néanmoins, l'Opération Tranquillité Vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Les démarches à réaliser pour s'inscrire à cette opération sont simples.

Il suffit de passer à la police municipale ou à la mairie pour remplir le formulaire. Pour les habitués, une simple déclaration sur ma boîte mail :

police@saintjulienlesrosiers.fr

À titre indicatif, le service assure la surveillance de 4 à 5 maisons par mois, surveillance beaucoup plus importante pendant les vacances scolaires, elle peut atteindre les 15 maisons par semaine.

GÉDICOM, SERVICE DE TÉLÉALERTE

Cela fait déjà plusieurs options que nous étudions afin de faire de l'information en temps réel par téléphonie et par email afin de prévenir les Juliroisiens d'événements particuliers. En partenariat avec Alès Agglomération, le service GÉDICOM semble remplir les conditions pour être conforme à nos attentes.

Principalement orienté sur la prévention (alerte météorologique, canicule, neige, ...), ce moyen de communication peut être étendu à une communication plus traditionnelle, ainsi qu'à des sondages dans le cadre de la démocratie participative.

GÉDICOM permettra de transmettre l'information à toute la population.

Notre objectif principal étant de pouvoir relayer l'information en cas d'alerte météorologique ou de tout autre événement climatique aux sinistres importants sur notre commune et ainsi d'assurer la sécurité de toutes et de tous !

Vous trouverez le lien d'inscription en première page de notre site internet : www.saintjulienlesrosiers.fr et notre page facebook. Restez connectés !

La Ronde des 2 Saints



C'est sous un soleil radieux, fort agréable de mars qu'a été donné, comme d'habitude, dans la bonne humeur et la convivialité le départ des 2 circuits de 5 km et de 10 km de La Ronde des 2 Saints. Cette 4^{ème} édition 2019 a été marquée par la participation massive de nos Julirunners, une participation générale toujours en hausse, la bonne humeur, la cohésion et une entraide générale.

Un grand merci à nos indéfectibles bénévoles, à nos sponsors pour leurs soutiens humains et matériels, sans lesquels rien ne serait possible.

Cette belle journée s'est terminée autour d'un apéritif et d'une remise des prix généreuse.

Il ne vous reste plus qu'à réserver le 21 mars 2020 pour l'édition n°5 au départ de Saint Julien les Rosiers.

Grand Prix Cycliste de Saint Julien les Rosiers

Le lundi 17 avril (lundi de Pâques) a eu le Grand Prix Cycliste de St Julien les Rosiers, fédération FSGT, organisé par le Vélo Sprint du Grand Alès, en partenariat avec la municipalité de St Julien les Rosiers.



La première course a démarré dès 9h30 avec un groupe de 34 partants composés des 5^{ème} catégorie et des féminines. Suivi à 10h30 et 11h par les écoles de cyclisme, 36 gamins de 6 à 12 ans ont animé les routes de notre commune jusqu'à 12h30.

Très peu, pour ne pas dire aucun, enfant de la commune n'a participé, laissant ainsi échapper l'opportunité qui leur était offerte de s'amuser en découvrant un sport. Dommage !

Après la pause de midi les courses ont re-

pris à 14h30 avec deux groupes. D'abord les 3^{ème} et 4^{ème} catégorie, puis l'épreuve Reine des 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dont le départ a été donné avec un décalage de deux minutes. le premier groupe faisant 12 tours et le second 15 tours d'un circuit de 4,5 km.

Beaucoup de coureurs venaient de départements voisins à l'image des vainqueurs de la catégorie Reine : Antoine Holuigue de la Drôme, Paul Ferrera de Montpellier et Florent Bonerot de Béziers.

Une belle journée !

Une animation continue avec 170 coureurs de tous âges qui ont sillonné les routes et chemins de notre commune jusqu'à 17h, pour la quatrième année consécutive.

Fortun'Art 2019

Les 22, 23 et 24 mars a eu lieu la 11^{ème} édition de Fortun'Art qui depuis ses débuts annonce l'arrivée du printemps.

Plus de 60 artistes, peintres, aquarellistes, céramistes, sculpteurs, ferronniers d'art, mosaïstes, graveurs, photographes... nous ont présenté tout au long du weekend leurs œuvres.



Ils ont pu, durant le salon échanger avec le public autour de leur passion et faire apprécier leur talent, avec quelques démonstrations donnant ainsi du sens à leurs travaux. Un moment convivial et d'une grande richesse !

Pour cette année 2019, c'est la photographe Maïté qui fut l'invitée d'honneur.

Maïté est une autodidacte. Ses sujets ont une note décalée mais c'est surtout la recherche de la lumière naturelle qui la fascine. Elle associe avec brio des personnages atypiques et des situations tout en interpellant nos émotions, au risque de nous troubler.

Claire Lise Creissen, a animé une conférence sur Brancusi, célèbre sculpteur.

Son exposé argumenté et fouillé a passionné un public venu nombreux.

Le dimanche un atelier d'art visuel pour les enfants a été proposé en relation avec une œuvre de Brancusi. Un franc succès ! Les artistes en herbe ont su apprécier !

N'oublions pas de remercier l'APE qui a assuré buvette et restauration durant le week-end. Un grand merci également au personnel communal qui a permis la mise en place du salon ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce salon. Vivement l'édition 2020 !

Chansons en folie !

L'Office Municipal de la Culture a proposé une soirée musicale avec le groupe vocal, Cric Crac, le 13 avril à 20h30 au complexe Mandela



La troupe, dirigée par Emmanuel Paterne, chef de chœur aux multiples talents et directeur des Fous Chantants, est originaire de Saint Hilaire de Brethmas.

Elle a interprété un répertoire varié qui a mêlé tous les styles du *Shah Shah Persan* en passant par *La Confiture*, *Le Tango Corse*, *Les Tics* ou bien encore *Le Moteur à explosion*, *Goodbye Marylou*, le tout avec humour, tendresse, énergie et un brin de folie. De quoi régaler un public venu nombreux (120 personnes).

C'est un cocktail détonnant qui a été proposé et une belle soirée durant laquelle chacun a pu apprécier le chant autrement.



■ Délibérations du 7 février 2019

• Modification du tableau des effectifs des emplois communaux.

• Subvention ravalement de façades

Conformément au cahier des charges du fond de ravalement et au vu des pièces fournies par le propriétaire, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 700€ à M. Taiton, de 123,24€ M. et M^{me} Dos Santos, de 700€ à la SCI Loukas

• Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal

• **Accord pour la sortie de la commune de Bouquet, au 1^{er} janvier 2020, de la Communauté Alès Agglomération** en application des dispositions de l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.

• **Travaux de rénovation de l'école primaire** : demande de Fonds de concours à la communauté d'Alès Agglomération.

• **Approbation du dossier de déclaration loi sur l'eau simplifié** concernant l'aménagement des berges du ruisseau du Grabieux.

• **Lotissement Cœur de Village-validation du dossier** de déclaration de modification « Loi sur l'eau » et des démarches administratives.

• Lotissement Cœur de Village

Habilitation donnée au Maire de déposer une demande de permis d'aménager

• **Convention de partenariat** avec Centre social Le Kiosque et la commune de St Julien les Rosiers

• **Contrat d'assurance contre les risques statutaires**

■ Délibérations du 4 avril 2019

• Subvention 2018 aux associations

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2018 à 300€ aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet, à savoir :

• **Subvention exceptionnelle à l'association Les jardins familiaux des Tribes** (atelier potagers). M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'association *Les jardins familiaux des Tribes*, avec qui nous développons un partenariat pour la mise en place d'activités en relation avec la Médiathèque de St Julien et les écoles, dont notamment des ateliers potagers.

• Subvention exceptionnelle à l'APE

M. le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'Association de Parents d'Elèves pour l'ensemble des activités extrascolaires proposées (chasse aux œufs, Halloween, galette des rois, goûters et animations diverses...). M. le Maire précise qu'il convient de verser une subvention de 5.434€ pour financer une partie des activités de l'Association des Parents d'Elèves.

• **Subvention au Centre Social Le Kiosque** pour les activités « Bouge tes vacances » et « Mercredis malins ». M. le Maire propose de ver-

ser une subvention de 4.000€ pour financer ces activités (« mercredis malins » : 1.463€ et « bouge tes vacances » : 2.537€.

• **Attribution de subvention pour ravalement de façades**, M. Hugon Éric (75 chemin des Tribes)

• **Autorisation de recours au service civique**

• **Vente de terrain**, parcelle AE N°118 lieu dit « la Font d'Alveyre »

• **Compte administratif du budget**

Assainissement 2018

• **Compte de gestion du budget**

Assainissement 2018

• **Clôture du budget Assainissement**

• **Transfert des résultats de clôture du budget assainissement** de la commune au budget assainissement de la communauté d'Alès Agglomération

• **Procès-verbal / Convention de mise à disposition de biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement** à la Communauté d'Alès Agglo - Approbation et autorisation de signer

• **Compte administratif du budget Eau 2018**

• **Compte de gestion du budget Eau 2018**

• **Budget primitif Eau 2019**

• **Affectation des résultats 2018 - Budget Eau**

• **Surtaxe Eau**

• **Compte administratif du Budget annexe du Lotissement « Cœur de Village » 2018**

• **Compte de gestion du Budget annexe du Lotissement « Cœur de Village » 2018**

• **Budget annexe Primitif lotissement Cœur de Village 2019**

• **Affectation des résultats 2018-budget annexe lotissement « cœur de village »**

• **Compte administratif du budget général 2018**

• **Compte de gestion du Budget Général 2018**

• **Budget primitif Budget Général 2019**

• **Affectation des résultats 2018**

Budget général

• **Taux des 3 taxes**

• **Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2018**

■ Délibérations du 28 mai

• **Cessation de fonction d'une adjointe et d'une conseillère municipale déléguée** – Élection d'un nouvel adjoint et reprise des délégations par le Maire. M. le Maire propose suite à la démission de M^{me} Grandgirard Dominique, 4^e adjointe au Maire, avec les délégations suivantes : gestion du personnel communal, emploi, formation, état civil et de M^{me} Quenet Marie Claire, conseillère municipale déléguée, avec les délégations suivantes : culture, festivités, état civil ; et pour assurer le bon fonctionnement de l'administration communale, de conserver le même nombre d'adjoint et de pourvoir au poste devenu vacant et précise que chaque élu peut se porter candidat. M. le maire propose de reprendre l'ensemble des délégations de M^{me} Grandgirard et de confier les délégations de M^{me} Quenet à M. Martin Bernard.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- de maintenir le nombre d'adjoints conformément à la délibération du 30 mars 2014

- d'acter l'élection de M. Higon Patrick, nouvel adjoint au Maire, qui a eu lieu à bulletin secret, et de décider qu'il occupera le quatrième rang

- de reprendre les délégations : gestion du personnel communal, emploi, formation, état civil dans l'exercice des fonctions du Maire

- de confier les délégations : culture, festivités, état civil de M^{me} Quenet à M. Martin Bernard.

- de confier les délégations : affaires scolaires, travaux entretien des bâtiments communaux, environnement, état civil à M. Higon Patrick, 4^{ème} adjoint

- de mandater le maire pour transmettre un double du tableau du conseil municipal au représentant de l'État dans le département.

Le Conseil municipal à l'unanimité des suffrages approuve les propositions de M. le Maire énoncé ci-dessus.

• **Démission d'un membre élu au conseil d'administration du CCAS** et installation d'un nouveau membre

Le conseil municipal, après avoir entendu M. le Maire, avec 18 voix « POUR » et 1 « Abstention » prend acte de ce changement et de l'installation de M. Dalverny Fabrice au sein du conseil d'administration du CCAS.

• **Désignation d'un nouveau conseiller municipal délégué à la défense**, suite à démission Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner M^{me} Georges Abiba comme conseillère municipale chargée des questions de défense.

• **Installations classées pour la protection de l'environnement.** Société AXENS demande d'autorisation pour l'exploitation d'une nouvelle installation dénommée CEVEN.

• **Modalités d'écriture du nouveau PLU** de la commune de St Julien les Rosiers.

• **Cession à l'euro symbolique** – parcelles AL N°99 de 326 m² - N°612 de 295 m² - N°614 de 447 m² appartenant à M. Agniel Bernard

• **Décision modificative N°1** - Budget Général

• **Convention de délégation de compétence pour la construction, l'aménagement et la gestion des abris bus au SMTBA** (Syndicat Mixte des Transport du Bassin d'Alès).

• **Constitution de servitudes de passage de câbles HTA** souterrain et pose d'un support au profit d'ENEDIS.

• **Convention de Gestion de la piscine du Carabiol** avec la communauté d'Alès Agglomération

• **Motion contre Loi Blanquer** (voir texte intégral sur le site internet de la commune)

• **Demande de Fonds de concours Aménagement sécuritaire sur le CD 316, aménagement de sécurité du vieux village de St Julien jusqu'au rond-point des écoles, d'établir le financement prévisionnel comme suit :**

Subvention de l'Etat DETR- : 40 % - 94 000€

Subvention au titre des Amendes de Police :

6.10 % - 14 335.50€

Fonds de concours Alès Agglomération :

26.95% - 63. 332.25€

Fonds propres ou emprunt : 26.95% - 63. 332.25€

• **Demande de Fonds de concours Travaux Inondations programme 2015**

D'établir le financement prévisionnel comme suit :

Subvention de l'État – réparation dégâts :
21.11 % - 25 016.99€
Subvention de la Région - intempéries 2015 :
9.86 % - 11 684.15€
Subvention du Département - intempéries 2015 :
12.17 % - 9 736.94€
Fonds de concours Alès Agglomération :
15.92 % - 23 558.40€
Fonds propres ou emprunt : 40.94 % - 48.526.02€
Au total 60% de subvention - 118.000€
Total : 118.522.50€

■ Arrêté n° A_2019_077

Portant délégation de fonctions et signature aux adjoints et conseillers municipaux

Le Maire de Saint Julien les Rosiers,
Vu l'installation du conseil municipal en date du 30 mars 2014,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18, L.2122-22 et L.2122-23 qui confèrent au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci ou dès lors qu'ils sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du conseil municipal,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2019

Article 1 : Il est donné délégation de fonction et signature à :

1^{er} adjoint : Monsieur PLANTIER Éric : finances, économie, élaboration et suivi des budgets, eau et assainissement en liaison avec le 5^e adjoint, état civil

2^e adjoint : Monsieur MARTIN Bernard : politique sociale et CCAS, culture, festivités, état civil

3^e adjoint : Monsieur LAZAREWICZ Henri : urbanisme, PLU, prévention des risques, suivi de projet d'aménagement, cadre de vie, Agenda 21, état civil

4^e adjoint : Monsieur HIGON Patrick : affaires scolaires, travaux entretien des bâtiments communaux, environnement, état civil

5^e adjoint : Monsieur POUDEVIGNE Olivier : travaux, voirie, assainissement, eau, communication, information, état civil

6^e adjoint : Madame PEIRETTI GARNIER Angélique : vie associative, enfance-jeunesse, relation avec le centre social, sport, état civil

Article 2 : En cas d'empêchement des adjoints et des conseillers municipaux délégués, il est donné délégation de fonction et signature aux membres du conseil municipal ci-après :

- Monsieur CRUVELLIER Michel : État civil

- Madame GLAS Delphine : État civil

- Monsieur DALVERNY Fabrice : État civil

- Madame CURTO PROST Virginie : État civil

- Madame GEORGES Abiba : État civil

- Monsieur VALY Boris : État civil

- Monsieur PIC Pierre : État civil

Article 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et copie sera adressée à Monsieur le Préfet.

En outre, une expédition sera transmise à Monsieur le Receveur Municipal et à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Alès.

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à compter du 28 mai 2019.

Toutes ces délibérations peuvent être consultées en Mairie dans leur intégralité.

Rencontre du Père Évêque

Le samedi 11 mai au matin, dans le cadre convivial du « Café des Parents », le Père Évêque, accompagné du Père Chassang sont venus à la rencontre des élus du territoire.

- Éric Maubernard, maire de St Jean du Pin,
 - Patrick Malavieille, maire de La Grand'Combe,
 - Sylvain André, maire de Cendras,
 - Gérard Baroni, maire des Plans,
 - Sébastien Voindrot, adjoint au maire de St Martin de Valgalgues,
 - Pascal Milesi, maire de St Julien de Cassagnas,
 - Bernard Martin, adjoint au CCAS de St Julien Les Rosiers,
 - Jacky Valy, conseiller départemental,
 - Martine Magne, adjointe au maire d'Alès,
 - Serge Bord, maire de St Julien Les Rosiers, assistaient à cette rencontre.
- Philippe Ribot, maire de St Privat des Vieux, était absent excusé.

Durant plus de 2 heures, les échanges furent riches, francs et respectueux de la parole de chacun.

Plusieurs thématiques furent proposées à la réflexion de chacun, à savoir :

- Que révèle le mouvement des Gilets Jaunes et quels appels y percevons-nous ?
- Comment faisons-nous face à la venue de personnes étrangères, sans papier, demandeurs d'asiles et réfugiés ? Comment réagissent nos administrés ?
- De quelle manière ces événements nous interpellent dans notre responsabilité de maire ?
- Qu'attendez-vous de l'Église et des Chrétiens ?
- La pédophilie qui touche l'Église catholique. Quelles réponses apportées à ce fléau ?

Impossible de résumer en quelques phrases, mais tout le monde s'est accordé pour dire qu'il fallait lutter contre le renversement des valeurs, c'est-à-dire l'individualisme, et retrouver toutes les formes de solidarité qui placent l'homme au cœur des priorités, y compris sur le plan écologique.

SOLIDARITÉ SÉNÉGAL



Dans le cadre du jumelage St Julien les Rosiers / Djilacoune

Rencontre Franco-Sénégalaise à St Julien les Rosiers

Du 12 au 26 juillet 2019, une délégation de sénégalais sera présente à Saint Julien les Rosiers. Elle devrait se composer de 9 jeunes et 5 adultes.

Le comité de jumelage Solidarité Sénégal espère que cet échange se déroulera (nous sommes en attente des visas) et vous attend nombreux afin de participer aux activités avec nos invités. Un repas sénégalais sera organisé le 20 juillet.

Pour plus de renseignements vous pouvez envoyer un mail à : solidaritesenegal30@hotmail.com

Programme estival du Kiosque

☆ Pour plus de renseignements, contacter :
Mélissa, référente Jeunesse ; Charlotte, référente Familles
au Centre social Le Kiosque, T. 04 66 86 52 06



Un programme riche et varié attend les jeunes et les familles de St Julien les Rosiers au centre social le Kiosque cet été.

• **Du 9 au 17 juillet**, le secteur jeune organise un séjour « sport ensoleillé » pour une durée de 8 jours. Les jeunes participeront au « playa tour » organisé par l'UFOLEP : 5 jours en bord de mer avec des activités sportives et culturelles. Puis ils partiront à la découverte de Millau et de ses alentours.

• **Du 22 juillet au 2 août**, le Kiosque proposera des activités à la journée ou à la demi-journée : tournoi sportif au Carabiol, rallye photo, après-midi récréative « grand jeu en bois », sortie au Lac de Villefort, partie d'escape game, course d'orientation dans St Julien les Rosiers... Le partenariat avec l'association Solidarité Sénégal sur les vacances permettra aux jeunes inscrits de rencontrer les jeunes sénégalais durant 3 jours pour partager des temps d'activités.

• **Du 8 juillet au 2 août**, du côté des familles, de nombreuses sorties seront proposées pour petits et grands : sortie à la mer, visite de la grotte de la Cocalière, journée canoë, découverte du vélo rail à Thoiras.

• **Plusieurs animations auront lieu au Centre social** : atelier cuisine parents-enfants, petit déjeuner « fait maison », repas et soirée karaoké intercentres avec Salindres et Cendras.

L'Espace Jeunes, La Cabane des Cévennes, à la recherche d'un second souffle *Wow!*



Des activités ludiques, sportives, citoyennes, culturelles sont mises en place pour permettre aux 12/17 ans de passer de bons moments dans un cadre sécurisé. Cette année, l'Espace Jeunes leur permettra de découvrir la région Occitanie **du 8 juillet au 2 août**.

Cathy Justet, directrice de la structure : "Les 12/17 ans se plaignent souvent de l'absence d'activités adaptées à leur tranche d'âge. Les parents se tourment alors vers la mairie mais omettent malheureusement de faire appel à l'Agglomération d'Alès dont c'est pourtant la compétence. Je peux comprendre qu'il ne soit pas toujours aisé de remplir toutes les conditions administratives, que le mode de fonctionnement à la semaine soit contraignant mais nous faisons tout notre possible pour faciliter ces démarches et surtout faire prendre conscience aux jeunes et aux parents qu'il n'est pas certain de pouvoir maintenir une telle prestation sur le territoire de l'ex. Vivre en Cévennes si elle n'est pas sollicitée au quotidien."

Renseignements : 06 76 78 80 09 - Facebook :
<https://www.facebook.com/EJ.lacabanedescévennes.alesaggl>

actualités

LE FUTUR DU FITNESS ARRIVE CHEZ

Dès le 2 JUILLET, venez découvrir le tout nouveau cours futuriste

"THE TRIP"

- Une expérience sportive entièrement IMMERSIVE.
- Un entraînement de VÉLO INDOOR avec un écran de cinéma.
- Un cours qui poussera votre motivation et votre énergie au niveau supérieur, grâce à la motivation d'un COACH.

Séance découverte OFFERTE

Du 02/07 au 25/08

Zaréziane
ST JULIEN LES ROSIERS
04 66 43 59 05
prepaform@hobmail.fr

Atelier de Réparation Inform@tique
94 chemin du rédifon 30340 Saint-Julien-Les-Rosiers ou à domicile sur RDV

04 66 56 95 05
07 68 61 66 24

Facebook : C&S informatique
ceks_informatique@yahoo.com www.cansformatique.net

sos dépannage express

electro-ménager

plomberie 7j/7
électricité de 8h
travaux divers a20h

ales et alentours
06.13.33.54.56
30340 st julien les rosiers

Domenichini Yannick
Entretien & Création
Espaces Verts

DEVIS GRATUIT : 06.17.80.91.79

Mes services d'entretien :
Tonte, débroussaillage, élagage, abattage d'arbres
Taille de haies, arbustes, ramassage de feuilles, désherbage...

Mes prestations de création :
Passe clôture/brise vue, terrasse en bois/composite
Plantation, engazonnement, arrosage...

services à domicile
Réduisez 50% vos dépenses
Garantie 3 ans

ROUSSEL Benjamin
Élagage
Arbres à risque

T. 06 08 53 71 58

BELAROUSSI Hamida
Entreprise de nettoyage

Appel'net

appelnet@free.fr
06 09 22 27 05

24 rue des Chevreuilles
30100 Alès